web :
cgt-ardennes.fr
mail :
cgt@cd08.fr

CD 08

RIFSEEP: signer la pétition

#Rémunération #Action #CD08

C’est le moment de vous mobiliser et d’être nombreux a soutenir vos représentants du personnel

POUR UNE MISE EN PLACE JUSTE ET EQUITABLE DU NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE

Véritable changement philosophique, le RIFSEEP modifie le Régime Indemnitaire des fonctionnaires territoriaux. La révolution, c'est que les primes ne seront plus liées au grade de l'agent mais aux fonctions qu'il exerce.

La mise en œuvre du RIFSEEP est complexe et sensible puisqu'elle touche à la rémunération de manière irréversible. Tel qu'il nous est présenté à ce jour, il n'est satisfaisant ni sur la forme ni sur le fond.
Sur la forme, il est à déplorer l'absence de concertation bien en amont avec les Organisations syndicales, les chefs de service et les agents, qui sont les premiers à savoir ce qu'ils font !

Sur le fond, les spécificités de chaque métier ne sont pas suffisamment prises en compte. Il en est de même pour le niveau de qualification requis. Quant à l'expérience acquise, elle n'est pas du tout reconnue. Les montants ne sont pas suffisants pour les catégories intermédiaires, les catégories B et C. Par contre, certains se sont bien servis !

La prime de garantie : on vous dit que personne ne perdra grâce à elle sauf qu'on va la réduire au fur et à mesure en prenant sur vos échelons. C'est là que vous serez perdants. Certains n'évolueront plus jamais ? Combien d'années faudra-t-il pour percevoir à nouveau une montée d'échelon intégrale et non rognée à 50% ?

Le CIA, qui aurait dû être un plus pour l'agent, est utilisé comme unique moyen de lutte contre l'absentéisme, alors que l'esprit est de récompenser la manière de servir.

Pour toutes ces raisons,
C'est le moment de se mobiliser et d'être nombreux à soutenir vos représentants du personnel en signant cette pétition qui sera remise au Président Bourgeois

« Je soutiens les Organisations syndicales et refuse la mise en place du RFISEEP tel qu'il est proposé.

Je demande le report du passage devant le comité technique et la mise en place de réelles concertations avec les OS, les chefs de service et les agents. »

Pour signer, tsvp